

Master 2 Urbanisme et aménagement parcours Redirections écologiques du développement territorial

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Urbanisme et aménagement

UFR/Institut :

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)
Université Gustave Eiffel

Type de diplôme :

Master

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 4

Niveau de diplôme :

Bac + 5

Niveau de sortie :

Niveau 1

Lieu(x) de formation :

Champs sur Marne – Cité Descartes

Accessible en :

Formation en apprentissage

Site web de la formation :

<https://www.eup.fr/>

Présentation de la formation

Le parcours de M2 "Redirections écologiques du développement territorial" vise les métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale. Il aborde les mutations de l'aménagement et de l'urbanisme à l'aune des urgences environnementales et sociales. Il forme des professionnels capables d'analyser les dynamiques territoriales dans leur diversité, de concevoir des stratégies multi-scalaires et évolutives, et de mobiliser les acteurs pour inventer de nouvelles trajectoires.

La formation, inscrite dans une approche généraliste, invite à interroger et transformer les cadres du développement territorial et à repenser les finalités mêmes de l'aménagement, en intégrant les limites planétaires.

Capacité d'accueil

25

Co-accréditations

Université Gustave Eiffel

Compétence(s) visée(s)

Ce parcours de M2 poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- Former des professionnel·les de l'urbanisme et de l'aménagement capables d'intégrer, dans une pluralité de secteurs de l'action publique urbaine, l'urgence écologique et sociale ;
- Développer une compréhension multi-scalaire des territoires (du local au métropolitain) et une capacité à articuler temps courts et temps longs dans la planification ;
- Conduire des diagnostics territoriaux écologiques et prospectifs, en tenant compte des incertitudes et de la pression sur les ressources territoriales ;
- Accompagner la redirection écologique des politiques publiques et des projets d'aménagement, au-delà des logiques de croissance ou d'attractivité ;
- Former à l'animation et à la gouvernance territoriale, en mobilisant la participation citoyenne et la coopération entre acteurs (publics, privés, société civile) ;
- Comprendre et agir dans une diversité de contextes territoriaux (métropoles, villes moyennes, espaces périurbains, ruraux, etc.) ;
- Encourager l'innovation territoriale et l'expérimentation locale pour inventer des trajectoires alternatives et soutenables ;
- Inscrire l'action professionnelle dans une perspective de soutenabilité et de justice sociale.
-

Débouchés professionnels

Issu·es d'une formation généraliste, les diplômé·e·s du parcours s'insèrent dans une grande diversité de structures publiques,

privées ou parapubliques à des postes liés à la planification, la conception et la gestion des territoires. Ils et elles peuvent exercer notamment des fonctions de :

- chargé(e) d'étude ou de projet en urbanisme et aménagement, dans des collectivités, agences d'urbanisme ou bureaux d'études.
- chargé(e) de mission ou responsable de projet en développement territorial, au sein d'EPCI, de PETR, de PNR ou de structures de coopération territoriale.
- acteur de la maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale, dans des organismes publics ou parapublics (SEM, SPL, EPF, SAFER...).
- consultant(e) ou conseiller(ère) en stratégie territoriale et programmation urbaine, en appui à la décision publique ou privée.
- chargé(e) de mission thématique dans des services spécialisés : habitat, foncier, environnement, mobilité, tourisme, culture, alimentation, qualité de vie, etc.

Organisation de la formation

Semestre 1

Compétence 1 – Comprendre et problématiser le développement territorial

- Limites planétaires, inégalités globales et redirection du développement territorial
- Les indicateurs des transitions
- Les théories du développement territorial en débat : modèles, limites, alternatives
- Dynamiques territoriales : études de cas en contextes ruraux et métropolitains
- Utopie, prospective, scénarisation
- Méthodologie et outils de connaissance des territoires

Compétence 2 – Agir pour la redirection écologique

- Penser, construire et contester l'action publique
- Planification et gouvernement des territoires : regards sectoriels
- Écologisation de la maîtrise d'ouvrage territorial : montage, bilans et économie des projets
- La fiscalité locale et la commande publique comme leviers de la redirection écologique
- Maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale en partage
- Activités communes
- Atelier / Workshop

Semestre 2

Compétence 3 – Gérer et préserver les ressources écologiques et environnementales

- Urbanisme de gestion : économie, circularité, réorganisation des services urbains
- Urbanisme de risques et crises
- Mesurer les dépendances territoriales
- Étude de cas – (Ir)réversibilité des ressources / Ressources en tension
- Économie circulaire / Écologie industrielle
- Mobiliser et analyser des données territoriales

- Voyage d'études

Compétence 4 – Anticiper l'urbanisme des transitions

- Culture professionnelle et métiers de l'urbanisme en transition
- Innovation et expérimentation en urbanisme
- Atelier d'analyses de pratiques et éthique du métier d'urbaniste
- Séminaire de Méthodologie du mémoire
- Débats / Conférence – Actualités de l'urbanisme dans les territoires

Calendrier pédagogique

Modalités d'admission en formation continue

Modalités d'admission en formation par apprentissage

Les étudiant(e)s du parcours viendront du master 1 de l'École d'urbanisme de Paris ainsi que de formations universitaires diversifiées (formation en architecture, paysage, ingénierie, sciences humaines et sociales ou sciences environnementales, juridiques, économiques et politiques, etc.).

Candidature

Les candidatures s'effectuent en ligne, via eCandidat.

Responsables pédagogiques

Antoine COURMONT

Secrétariat

scola-eup@u-pec.fr

Plus d'informations

Consulter le site de l'École d'urbanisme de Paris

